

**COMMUNE DE
ST ERME OUTRE
ET RAMECOURT
(Aisne)**

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :
03 avril 2023

Date d'affichage :
03 avril 2023

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le treize avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REGNIER Aurélia - Mme REMY Élisabeth - M. REMY Michel - M. THIRAULT Alexis - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés : M. THIRAULT Damien (Pouvoir à M. THIRAULT Alexis) - M. LECUYER Damien (Pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude)

Absents : Mme THÉPAUT Chrystel - M. GOSSET Cyril

M THIRAULT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le Maire informe le conseil que le dossier de subvention de l'amicale de boules St Ermoise a été rendu hors délai, la commission des finances n'a donc pas étudié son dossier mais néanmoins a émis un avis forable au versement d'une subvention

**10-16-2023
SUBVENTIONS
AUX
ASSOCIATIONS –
AMICALE DE
BOULE ST-
ERMOISE**

L'Association Amicale de boule St Ermoise se voit attribuer une subvention de 250 euros.

Après étude et discussion, le conseil municipal accepte de verser une subvention d'un montant de 250 euros à l'unanimité des suffrages exprimés.

Publié sur le site internet
le : 04 MAI 2023
Envoyé en Préfecture le :

Reçu en Préfecture le :

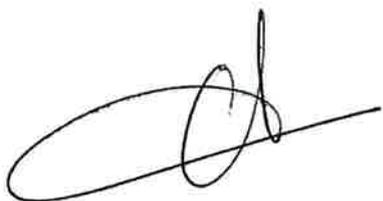
Identifiant de
télétransmission :

Alain NORMAND
Le Maire,

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Alexis THIRAULT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.



Accusé de réception en préfecture
002-210206512-20230413-10-16-2023-DE
Date de télétransmission : 03/05/2023
Date de réception préfecture : 03/05/2023